

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Renouvellement d'adhésion de la Ville de Villeneuve d'Ascq à l'Association Ressources pour la Réussite Educative (ARRE)**

N° : VA\_DEC2021\_126  
Service : Affaires scolaires

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération N°178 en date du 25 septembre 2019 ayant pour objet l'Adhésion de la Ville de Villeneuve d'Ascq à l'Association ressources pour la réussite éducative (ARRE).

### **décidons**

De renouveler l'adhésion de la ville de Villeneuve d'Ascq à l'Association Ressources pour la Réussite Educative (ARRE) au titre de l'année 2021 pour un montant de 50 €.

Imputation comptable : 6281 213 4110

Politique publique (domaine-action-activité) : 15.3.1 Enseignement primaire public

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le vendredi 9 avril 2021

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-179366A-AU-1-1  
Date AR Préfecture : jeudi 15 avril 2021